



Refus d'enregistrer mon contrat d'apprentissage

Par **Florence0107**, le **21/11/2012** à **20:59**

Bonjour a tous,

En septembre 2011 j'ai entrepris un BTS NRC par alternance (contrat CDD de 2 ans), au cour de la première année mon entreprise a rencontré des soucis économique (en mars) de se fait elle ne pouvait pas me garder.

Nous avons alors rompu d'un commun accord (au mois de juillet) je n'ai donc pas pu continué a suivre les cours au CFA.

En septembre 2012, apres de nombreux CV et lettres de motivations envoyée j'ai enfin retrouvé entreprise, j'ai souhaité "redoublé" ma première année (vu que je n'ai pas pu finir la précédente).

A se jour mon dossier/contrat est bloqué au niveau des enregistrements, selon eux, je devrait passée directement en 2ème année au niveau des rémunérations (différente rémunération en % du smic selon l'age des jeunes, et leur X année de formation)

Autrement dit: me mettre en 2ème année pour la première et pour la 2ème année me rémunéré comme une 3ème année...

Alors qu'un BTS se passe sur 2 ans

Comprenez alors la surprise de mon patron a cette annonce, nous n'y comprenons rien...

J'aime l'entreprise dans ou je suis, j'aime mon boulot, je ferai tout pour faire mes études

passer ce diplôme enfin sereine.

Toutes les questions sont les bienvenues, j'attends avec beaucoup de hate vos solutions

Pourriez vous m'éclairer ??